



Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord  
126, rue de la Descente-des-Femmes  
Sainte-Rose-du-Nord, Québec G0V 1T0  
418-675-2250 | admin@ste-roseudunord.qc.ca



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD  
M. R. C. DU FJORD DU SAGUENAY

**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** vous est par les présentes donné par le soussigné Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a, lors de la séance du conseil tenue le 7 novembre 2022, adopté le règlement 324-2022.

Ce règlement a pour objet d'édicter traite de la gestion contractuelle de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement sur le site web de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 21<sup>e</sup> jour de novembre 2022.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond